

Appel à porteurs de projets agroécologiques Maraîchage et arboriculture biologique Pontlevoy – Loir-et-Cher

Vous cherchez à vous installer en location entre Tours et Blois ? La Mahaudière recherche ses futurs paysans !

Petit écrin bocager au milieu des plaines céréalières, la Mahaudière est un domaine de 39 ha avec 12 ha de bois et parc arboré, 6 ha de prairies et 21 ha cultivables certifiés en Agriculture Biologique. Au centre, une maison forte et une longère sont utilisées par les propriétaires, Diane et Daphné. Une habitation ainsi qu'une grange et un auvent sont à louer aux porteurs de projet.

Le site est idéal pour un projet associant arboriculture et maraichage et éventuellement une activité de paysan-boulangier. La grange ou les locaux au RDC du logement peuvent être aménagés en boutique à la ferme, espace de transformation et de stockage. A savoir que 10 ha sont cultivés par un agriculteur voisin mais sont récupérables pour le projet.



Terrains cultivés et prairies dans un ensemble bocager

Qui sont les propriétaires ?

« Daphné, Gilles et Diane prennent soin du lieu converti en exploitation biologique dans les années 70. L'un des foyers est un couple d'artistes qui souhaite faire évoluer son lieu de retrouvailles familiales en espace paisible et ressourçant proposant des stages (yoga, méditation, dessin, chant choral...), des activités artistiques et musicales. L'autre foyer est celui d'une cinéaste parisienne ayant grandi à cet endroit et qui souhaite adapter un logement, un atelier d'art et un potager-jardin pour en faciliter l'usage aux personnes à mobilité réduite. Des efforts conséquents seront fournis en matière d'aménagement et d'isolation pour baisser au maximum le bilan carbone de l'ensemble de la propriété, et pour une gestion responsable de l'eau. »

Tous projets de productions végétales sont bienvenus mais uniquement des petits ateliers d'élevage complémentaires, tels que des poules pondeuses et quelques moutons, pourront être proposés. Ils recherchent deux personnes portant un projet commun.

Les bailleurs souhaitent pouvoir rémunérer le preneur pour l'entretien du parc (tontes, tailles). Des missions ponctuelles liées à l'activité de gîtes pourront également être proposées.



Logement à l'étage, attenant à la grange



Prairies de fauche entourées de haies bocagères

Conditions :

- **Foncier** : Les porteurs de projet seront en Bail Rural à clauses Environnementales (BRE) afin de maintenir le site en agriculture biologique, maintenir une partie des surfaces en prairies permanentes, préserver le bocage et inclure l'entretien des haies. 6 ha de prairies qu'il sera possible de planter en verger et 7.69 ha de champs cultivés pourront être inclus dans le BRE (9 ans renouvelable). A titre indicatif, le montant du loyer annuel serait de 80€/ha – soit environ 1100 € pour l'ensemble
- **Bâtiments agricoles** : la grange de 86 m2 sera louée à environ 200€ par an, les pièces isolées au RDC du logement seront loués à environ 430€ par an.
- **Logement** : d'environ 70 m2 au premier étage serait loué à 390€ par mois (soit 4680€/an) – il sera restauré entière durant l'été 2020.

Prérequis : Avoir une formation agricole (capacité agricole) et des expériences pratiques diverses ; le BPREA est un atout, de même qu'avoir entamé le parcours installation de la chambre d'agriculture. Etre familier avec la permaculture, l'agriculture biologique de conservation et l'agroforesterie.

Merci d'envoyer vos manifestations d'intérêt (CV et descriptif du projet d'installation) et toute question à l'adresse suivante : bertrand@fermesdavenir.org

